

La Roquette-sur-Siagne, le 31 mars 2015

Autisme : stop à la discrimination !

Ce mot d'ordre d'Autisme Europe est d'autant plus le nôtre que la discrimination à l'égard des personnes autistes, c'est le quotidien en France des personnes autistes et de leurs familles.

Malgré un investissement ministériel réel, la situation est bloquée sur le terrain.

Les diagnostics sont très largement refusés aux personnes concernées et les équipes pour le faire, quand elles sont compétentes, sont totalement saturées. Beaucoup de services, pourtant payés par l'argent du contribuable, refusent de poser un diagnostic et s'acharnent sur les familles qui insistent pour en avoir un en les dénonçant aux services sociaux.

L'accès à un soutien éducatif conforme aux recommandations de bonnes pratiques de mars 2012 de la Haute Autorité de Santé, reste largement impossible : les services existants, eux aussi payés avec l'argent du contribuable, refusent d'actualiser leurs pratiques. C'est surtout le cas des hôpitaux de jour et CMP, qui continuent à servir le lobby psychanalytique, et sont incompétents en autisme, voire dangereux pour les enfants et leurs familles.

Beaucoup d'adultes croupissent en psychiatrie dans des conditions indignes, voire en UMD, alors qu'ils n'ont ni tué, ni violé, ni blessé personne.

La scolarisation reste précaire et menacée par les réorientations et exclusions décidées dans les Maisons Départementales des Personnes Handicapées.

L'accès à la vie ordinaire est difficile, sans cesse remis en cause.

Ces différentes discriminations sont inacceptables dans une République.

Aidez-nous à dénoncer ce scandale permanent. Les personnes autistes sont les sans-droits de notre République.

Portez tous du bleu le 2 avril : votre solidarité nous aidera à tenir bon dans nos batailles pour la dignité de nos enfants, à tout âge : ils peuvent et doivent devenir autonomes, apprendre à communiquer et à interagir avec nous pour développer le maximum d'apprentissages. Leur place est dans la cité.

Danièle Langlois
Autisme France

Vous trouverez sur le site d'Autisme France : le dossier de presse du 2 Avril ainsi que deux affiches, le dossier Autisme et Droits, le Rapport Alternatif au Comité ONU des Droits de l'Enfant à Genève, le bilan autisme de l'année 2014.

Autisme France

Association Reconnue d'Utilité Publique – Siège : Paris
Bureaux : 1175 Avenue de la République - 06550 La Roquette-sur-Siagne.
Téléphone : 04 93 46 01 77 – Fax : 04 93 46 01 14
Site internet : www.autisme-france.fr – e-mail : autisme.france@wanadoo.fr